

Questions 1.1 et 1.2

- HQD donnera un exemple concret de calcul d'un coût éité de chauffage au tarif D pour 2003, 2004 et 2005 avec explications
- HQD fournira la formule Excel pour calculer l'annuité constante dans des coûts éités et explications.
- HQD expliquera pourquoi elle ne calcule plus les coûts géographiquement ciblés.

Question 6.2

- HQD obtiendra de TransEnergie les courbes de la charge locale ^{2001 et} 2002, de même que les points qui la composent, et transmettra cette information. La courbe 2003 n'est pas disponible.

Question 13.1

- HQD confirme qu'elle ne fait pas de prévision sur les montants à payer pour le recours à l'électricité interruptible sur les 15 prochaines années.

Michel Tremblay HQD
François HQD
Philippe Hélias
Michael Davis UC
Gerrit RAE
Gerrit RNEEQ

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3519-2003
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 3 février 2004
Pièces n°: Rencontre d'experts tenue le 2 février 2004